Le Soir
PANORAMA

Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail :
info@lesoirdalgerie.com

LE OFFSHORE

Le site Algérie totalement absent

Le offshore désigne l'ensemble des délocalisations de services. Dans le domaine de l'informatique, il est devenu une pratique répandue. Il s'étend de plus en plus à toutes les fonctions supports de l'entreprise : l'ingénierie, les ressources humaines, la comptabilité, les centres d'appels.

La première fonction touchée a été l'informatique. Les développements de logiciels se font en Inde, en Roumanie ou au Maroc, tandis que l'analyse des besoins et la définition de la solution technique sont réalisées dans les pays occidentaux, au plus proche de l'utilisateur final.

Les Etats-Unis restent le principal destinataire des exportations informatiques en provenance des pays à bas coûts de main-d'œuvre. Parmi ces derniers, c'est l'Inde qui s'impose comme leader incontesté du offshore avec 65% de parts de marché en profitant d'une jeunesse nombreuse, anglophone et ayant reçu des formations d'ingénieurs de très bon niveau. L'Inde, avec ses 450 000 diplômés ingénieurs par an et seulement 4 heures et demie de décalage horaire par rapport à l'Europe, reste la candidate idéale et imbattable pour recevoir aussi, à l'avenir, les activités délocalisées des entreprises européennes.

Pourquoi les entreprises optent-elles pour le offshore ?

Les entreprises sont poussées au offshore par l'appât de perspectives de réduction colossale de leurs coûts. Et c'est l'arbitrage salarial qui reste le moteur principal du offshore. Ainsi, l'informaticien indien est payé six fois moins cher que son homologue français. Des études récentes parlent même de dix fois moins cher pour un employé dans les services de comptabilité ou les ressources humaines. (cf «le offshore, un phénomène de mode» in «La Gazette des sociétés et des techniques» Ecole des mines - n°46 - 2008).

Sur la base des expériences offshore recensées, un projet offshore permet de réaliser quelque 30% d'économies pour des fonctions telles que l'informatique ou l'ingénierie et plus de 50% en moyenne pour des fonctions telles que la comptabilité ou les ressources humaines.

Le offshore soulève pour le dirigeant d'entreprise un certain nombre de questions dont deux restent particulièrement cruciales.

1°) Faut-il faire appel à un prestataire local pour son opération offshore ou bien monter son propre centre dans un pays à faible coût de main-d'œuvre ?

L'étude que nous avons citée révèle que dans un cas sur deux, l'entreprise décide de faire appel à un sous-traitant spécialisé dans la production des services qu'elle veut délocaliser.

2°) La seconde question qui taraude les dirigeants des centres offshore est celle qui a trait à l'inflation salariale et au turn over. L'étude montre qu'en Inde par exemple, les salaires ont augmenté de 15% entre 2006 et 2007 et que chaque année, 20% des effectifs quittent l'entreprise. Du point de vue du pays de l'entreprise qui délocalise, il se pose un problème de pertes d'emplois. Le offshore, nouvelle manifestation de la mondialisation de l'économie, menace des emplois de service qui, jusque-là, étaient protégés. Pour la France par exemple, un rapport du Sénat estime à 40 000 le nombre d'emplois perdus par an à cause du offshore (durant la période de 2006-2010).

Ce même rapport précise que 80% des emplois «perdus» pour cause de offshore seraient en fait des emplois «non créés», un autre inconvénient du processus offshore a trait à la moindre maîtrise de la part de l'entreprise qui délocalise des activités envoyées en offshore, surtout lorsque l'activité est réalisée par un sous-traitant. De même, les entreprises qui délocalisent prennent un risque sur leur image de marque plus important que lorsque l'activité reste en onshore car estime l'étude citée «le discours des grands prestataires de services est souvent trompeur en vendant des ressources humaines capables de «tout faire, mieux, plus vite et moins cher».

Par Abdelmadjid Bouzidi
abdelmadjidbouzidi@yahoo.fr

Ceci étant, le phénomène offshore reste un phénomène réel, pérenne et structurant. En Inde par exemple, il connaît une croissance annuelle de 30%. Il se développe aussi en Europe de l'Est et au Maghreb (Maroc et Tunisie) et l'étude citée souligne que «le offshore reste rentable pendant au moins 20 ans et ce, malgré les effets de rattrapage des salaires».

Pour les pays du Sud qui font face à une concurrence très dure des pays du Nord plus développés, plus performants, plus compétitifs, cette nouvelle stratégie d'offshoring, des grandes firmes internationales offre de bonnes opportunités d'intégrer positivement le processus de mondialisation de l'économie mais pour devenir un site d'accueil, le pays du sud doit faire de gros efforts de formation de ses cadres, d'amélioration de ses infrastructures, de développement de ses Tic, d'assouplissement de son climat d'affaires. C'est précisément dans tous ces domaines que l'Algérie est à la traîne et ce n'est assurément pas dans le retour aux sociétés nationales et au modèle d'industrialisation des années 70 que nous trouverons notre bonheur.

A. B.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

laalamh@yahoo.fr
laalamhakim@hotmail.com
hlaalam@gmail.com

Les milices vous saluent M'sieur !

Aggravation de la crise interne au MSP. Soltani et Mokri sont à couteaux tirés.

Couteaux suisses ?

Tout de même ! Qu'est-ce que les temps changent ! Qu'il est assourdissant ce bruit de vestes retournées. Hier encore, des villageois qui auraient pris les armes pour défendre leur village, leur dignité, auraient été traités de milices armées par le régime, de groupes paramilitaires chargés des basses œuvres de l'ANP et de son bras intelligent, le DRS. Aujourd'hui, les habitants d'Iflissen sont des héros. Hier, juste hier, il y a à peine une poignée d'années et deux mandatures d'échecs successifs, on leur aurait accolé dédaigneusement le label meurtrier de seigneurs de guerre, de machines à tuer, mues par la soif du sang et de l'argent. Alors que les étendards sont mis au vent un peu partout, alors que les podiums censés accueillir les nouveaux champions de la dignité retrouvée sont montés à la hâte, me revient en mémoire cette phrase prononcée par le premier magistrat du pays. Dans son habit de frais procureur, il avait tranché : «Dans cette guerre, il n'y a ni vainqueur ni vaincu. Nous ne sommes ni avec ceux-ci ni avec ceux-là. Les belligérants doivent cesser l'effusion de sang !» Les belligérants, khouya ! Voilà l'inconvénient des mots, des discours écrits et lus en public. Et voilà surtout l'inconvénient avec les gens dont on n'a pas réussi à atrophier la mémoire. Nous nous souvenons ! Et le plus triste, le plus douloureux des souvenirs, c'est qu'il n'y a pas si longtemps de cela, vous aviez qualifié les patriotes et les terroristes de «belligérants», décrétant au passage le match nul. Alors, aujourd'hui, que se passe-t-il, Monsieur l'arbitre ? La guerre aurait-elle repris à l'insu de votre plein gré irrité ? Allez ! Wallah que je ne vais pas m'en priver. Petit moment d'autosatisfaction pour ceux, dont nous qui n'avons pas changé d'un iota notre discours. Qui avons gardé irréversible notre veste. Redisons-le aujourd'hui, à l'heure des héros d'Iflissen, comme nous l'avions dit à l'heure des «milices armées du régime», naguère : un bon terroriste est un terroriste mort. Et le meilleur des repentirs pour un émir et pour ses troupes, c'est de finir au bout de la baïonnette d'un militaire ou d'un patriote. C'est assez clair, comme ça ? Sinon, j'en rajoute une couche. En la matière, y a qu'à demander, car «le cœur est plein» et il ne demande qu'à être vidé. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

www.tacervellesarrete.blogspot.com